



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de Stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

A DEPOSER 8 JOURS AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX

Code de la voirie routière L113-2, L115-1 à L116-8, L123-8, L131-1 à L131-7, L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L 2212-1 et suivants, L122-6, L2215-4 et L2215-5 *Gestionnaires des réseaux routiers*

Par mail : accueil@figanieres.com / Par courrier : Mairie de Figanières, 1 rue Saint Eloi -83830 FIGANIERES

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Hors agglomération En agglomération
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité :
Document d'urbanisme antérieur (*déclaration de travaux ou permis de construire*) :
Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Renouvellement Création
Dépôt ou Stationnement Saillie ou Surplomb Aménagement d'accès Ouvrages divers
Autres
Date prévue de début d'application Durée d'application (en jours calendaires) :

Dépôt ou stationnement

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :
Nature du dépôt ou stationnement { Matériaux Benne Grue Etalage
Echafaudage Mobilier urbain Terrasses de café Vente le long de la voie ou sur aire de service
Autres (à préciser) :

Aménagement d'accès

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres
Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :
Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Description des travaux

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Extrait cadastral avec localisation de l'emplacement objet de la demande

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

Photos

Droits de place et de voirie, échafaudage, dépôts, chantiers

Suivant Délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2023 :

2.70€ par mètre linéaire et par jour avec un minimum d'encaissement de 60€.

Au-delà d'une occupation de 30 jours, le tarif par jour est de 75€.

Date de l'état des lieux :

Surface occupée :m² Linéaire occupé :ml

Estimation du montant de la caution :
- Echafaudage 100€/ml
- Aire de stockage 100€/m²
- Nacelle, élévateur ou engin 100€/m² de zone de manœuvre

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Je m'engage à payer la redevance éventuelle d'occupation.

Fait àLe : __ / __ / ____

Nom :Prénom :Qualité :

J'ai lu et j'accepte le règlement de voirie* de la Commune de Figanières. Cocher obligatoirement la case sous peine de refus de demande de permission de voirie.

* Sur site de la ville : www.figanieres.com

« Lu et approuvé »

Signature :

Obligation de confirmer à l'issue de votre intervention, le nombre de jours d'occupation, sous un délai de 7 jours, à l'adresse mail suivante : etatcivil@figanieres.com.

PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE

Observations service urbanisme :

Observations du Maire : En cas de travaux, le nettoyage de la voirie est obligatoire.

Avis Services Techniques :

Favorable Défavorable

Date : Signature :

Avis Police Rurale :

Favorable Défavorable

Date : Signature :

Avis du Maire :

Accord Refus

Date : Signature :

Nombre de jours effectifs d'occupation du domaine public :

_____ jours

Nom du vérificateur : _____

Date : _____

Signature :